



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 18 avril 2024

DOSSIER PRESSE

PLACE NETTE en CREUSE du 8 au 18 Avril 2024



Du lundi 8 avril au jeudi 18 avril 2024, le groupement de gendarmerie départementale de la Creuse (GGD 23) a conduit de nombreuses opérations dans le cadre de l'opération « Place Nette ».

La forte présence sur la voie publique de la gendarmerie a permis de faire baisser significativement le nombre d'infractions liées à la délinquance de proximité.

**147 militaires ont pris part à ces opérations.
Près de 1 000 personnes et véhicules ont été contrôlés.**

Un point de deal démantelé à Bourganeuf, le dealer a été incarcéré et les biens, provenant de son trafic, confisqués.

Deux étrangers en situation irrégulière ont été contrôlés et assignés à résidence, le premier par la préfecture de la Creuse, le second par la préfecture de l'Allier.

Les opérations visant au respect de l'ordre public : sécurité des mobilités, lutte contre les stupéfiants, protection de l'environnement et lutte contre les violences scolaires

- **Sécurité des mobilités** : surveillance dans les transports en commun (dans les trains et dans les gares) entre Limoges et Guéret, des contrôles de zones (St-Maurice La Souterraine entre l'A 20 et la RN 145), des halls d'immeubles à La Souterraine ;
- **Lutte contre les atteintes à l'environnement** : lutte contre les déchets illégaux à St-Maurice la Souterraine, Auzances, Moutier-Rozeille, La Villetelle, Faux la Montagne ;
- **Lutte contre les atteintes aux biens** (cambriolages, vols véhicules, incendies) notamment sur l'Est du département ;
- **Lutte contre les trafics de stupéfiants** : opération judiciaire dans le cadre d'un trafic à Bourgneuf ;
- **Opération fraude « immatriculation »** des véhicules (SIV Système d'Immatriculation des Véhicules) à St Maurice la Souterraine, Bonnat, Gouzon et Aubusson ;
- **Lutte contre les violences en milieu scolaire** à Aubusson, La Souterraine, Ahun, St Vaury, Ste Feyre et Bourgneuf.

Une concentration forte des moyens gendarmerie en différents lieux du département

Les opérations se sont déroulées dans le cadre de réquisitions de Mme la Procureure de la République de Guéret permettant d'effectuer des contrôles d'identité et des fouilles de véhicules ;

- Elles ont été menées quotidiennement par une **quarantaine de militaires de la gendarmerie** ;
- **147 militaires** engagés dans les opérations ;
- **Groupement de Gendarmerie du Département 23 (GGD 23)** : groupement, compagnies de Guéret et Aubusson, brigade territoriale mobile de la Marche, brigade de recherches, EDSR 23 (Escadron Départemental de Sécurité Routière) ;
- **Renforts** Région de Gendarmerie Nouvelle Aquitaine (RGNA) : 12 gendarmes mobiles, la section aérienne gendarmerie, des équipes cynophiles, EDSR 87 ;
- **Autres administrations** : Préfecture de la Creuse, Police Nationale, sûreté ferroviaire, éducation nationale.

Les résultats obtenus

- **Contrôle de 960 véhicules** ;
- 1 point de deal démantelé à Bourgneuf ;
 - 1 individu écroué avec mandat de dépôt (15 mois d'emprisonnement)
 - Confiscation des biens provenant du trafic de stupéfiants (2 véhicules, ordinateur, TV)
 - Découverte d'armes durant les opérations (2 armes d'épaule et munitions)
 - 16 consommateurs de stupéfiants entendus et convoqués en justice.
- 2 assignations à résidence pour des individus sans titre de séjour ;
- **760 personnes contrôlées** :
 - 624 dépistages alcoolémie dont 2 conduites en alcoolémie
 - 123 dépistages stupéfiants effectués dont 5 automobilistes dépistés positivement
 - 4 rétentions de permis de conduire.
- 3 rames de train et 2 gares sécurisées.

Dans le détail :

Lundi 8 avril

3 opérations distinctes ont été menées pour un engagement total de près de 50 gendarmes sur toute la journée.

- Dès 06h00, une opération de contrôle et sécurisation ferroviaire sur la ligne Limoges-Guéret via La Souterraine et dans les gares a été menée. L'objectif était de lutter contre le terrorisme, les vols, les stupéfiants ainsi que tous les troubles à l'ordre public dans les transports en commun. En compagnie de la SUGE (SURveillance GEnérale, service sécurité et Sûreté Ferroviaire de la SNCF), les militaires de la gendarmerie ont ainsi contrôlé 35 personnes, procédé à 6 fouilles de bagages et expulsé 3 passagers.
- Dans des quartiers sensibles de La Souterraine, les gendarmes de la compagnie de Guéret et les gendarmes mobiles ont procédé à un contrôle de zone avec deux équipes cynophiles, dont un chien spécialisé dans la recherche des stupéfiants. L'objectif était de lutter contre le trafic de stupéfiants et les occupations illégales de halls d'immeubles et les abandons d'épaves. 156 véhicules et 86 personnes ont été contrôlés.
- Au cours de l'après-midi, les gendarmes de l'EDSR 23 (Escadron Départemental de Sécurité Routière) de la brigade territoriale mobile de la Marche, de la compagnie de Guéret et les gendarmes mobiles en renfort ont procédé à un vaste contrôle au rond-point de la Croisière à St Maurice la Souterraine à la recherche d'infractions liées aux étrangers, aux stupéfiants, aux trafics d'animaux, aux déchets illégaux et à la lutte contre l'insécurité routière. 213 personnes et 208 véhicules ont été contrôlés.
- Un étranger en situation irrégulière (défaut de titre de séjour) s'est vu délivrer une assignation à résidence par la préfecture de la Creuse.
- En matière de sécurité routière, une conduite sous stupéfiant et une conduite sans permis de conduire valide ont été relevés.

Mardi 9 avril

Une opération de lutte contre les stupéfiants a été diligentée sur la commune de Bourgneuf.

- Sont engagés les militaires de la Brigade de Recherches Départementale de Guéret, la compagnie de Guéret et les gendarmes mobiles.
48 gendarmes étaient engagés sur deux jours.
- **Un point de deal a été démantelé :**
 - le principal mis en cause a été condamné à 15 mois de prison ferme avec mandat de dépôt ;
 - confiscation des biens provenant du trafic, notamment 2 véhicules, un ordinateur Mac, une télévision ;
 - Deux armes d'épaule et des munitions ont été découvertes au cours des opérations ;
 - 16 consommateurs se sont vus délivrer une composition ou ordonnance pénale.

Mercredi 10 avril

Mission de prévention et de lutte contre la violence en milieu scolaire par la mise en œuvre du dispositif SAGES (SANctuarisation Globale de l'ESpace Scolaire) et contrôle de zone sur 4 points du département (lutte contre la fraude aux immatriculations des véhicules – SIV).

- **Le matin :** dispositif SAGES en coopération avec l'éducation nationale. Ainsi, une quarantaine de gendarmes ont sécurisé les sorties des établissements scolaires en divers points du département, notamment le lycée et l'internat d'Aubusson, la Cité Scolaire de La Souterraine, les établissements d'Ahun, St Vaury, Ste Feyre et Bourganeuf. Au cours de ces opérations, une mineure a été découverte porteuse de résine de cannabis à l'internat d'Aubusson.
- **L'après-midi :** mise en place d'un dispositif de lutte contre la fraude au SIV en 4 points du département, Gouzon, St Maurice La Souterraine, Aubusson et Bonnat. Près de 600 personnes ont été contrôlées ;
- 494 interrogations des fichiers centraux ;
- 8 infractions au code de la route dont 4 conducteurs sous influence de stupéfiants verbalisés et une infraction pour conduite sans permis valide, 2 défauts d'assurance et 1 défaut de contrôle technique.

Jeudi 11 avril

Le matin, 31 gendarmes de la compagnie d'Aubusson et gendarmes mobiles en renfort, appuyés par des moyens aériens de la SAG (Service Administration Générale) de Limoges, l'hélicoptère « Ecureuil », ont procédé à une opération anti-délinquance sur le secteur Est du département.

- Particulièrement touché par les cambriolages et incendies. Les principaux axes ont été tenus par les gendarmes qui ont procédé à une soixantaine de contrôles de personnes et véhicules ;
- Forte appréciation des élus et du monde agricole victime d'incendies ;
- Préparation de la mission à St-Moreil le 18 avril (reconnaissance en hélicoptère de la zone avec prises photos permettant de définir les infractions au code de l'urbanisme)

L'après-midi, 16 gendarmes ont été engagés sur des contrôles de sites de recyclages - déchetteries, dans le sud du département, Faux-La-Montagne, Moutier-Rozeille, Auzances, La Villetelle ayant permis de découvrir :

- Non respect prescription « Installation classée pour la protection de l'environnement ICPE sur une déchetterie ;
- Travail dissimulé ;
- Un étranger en situation irrégulière (carte de séjour échue). L'intéressé a été assigné à résidence par la préfecture de l'Allier.

Jeudi 18 avril

A St-Moreil, une vingtaine de gendarmes des compagnies de Guéret et Aubusson, de l'EDSR et de la Brigade Territoriale Mobile (BTM) de la Marche (BTM) ont participé, en présence de la Direction Départementale des Territoires (DDT), à une opération de nature administrative axée sur le respect du Code de l'urbanisme, ainsi que des conseils auprès des élus en prise avec ces problématiques.